



INSTITUTION

Conseil communautaire de la CARL à la Désirade : Réponse à Mme Virolan

Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, Jocelyne Virolan, membre de l'opposition de la CARL (dirigée par Christian Baptiste, Maire de Sainte-Anne), déclare que les élus du conseil communautaire vont à la Désirade "pour célébrer l'augmentation de nos impôts locaux à plus de 700% de la taxe sur le foncier bâti et taxe sur la TEOM de 17 à 19%."

Publié le 19 janvier 2021

Le président de la CARL, Cédric Cornet, s'indigne du mépris affiché par l'opposition à l'égard des Désiradiens, et s'étonne d'une telle remarque alors que **le 8 janvier dernier**, les élus de la commission Stratégie financière* ont à l'unanimité des présents, émis un avis favorable pour un rééquilibrage de sa structure fiscale, concernant les taux des impôts 2021.

Un rééquilibrage nécessaire, alors que la compétence "collecte et traitement des déchets" accuse depuis le début de son exercice communautaire un déficit structurel qui est chaque année comblé grâce aux fonds propres de la CARL et atteint aujourd'hui près de 3 millions d'euros. Les anciennes recettes d'un montant de 4 millions ne permettaient pas de financer les projets à hauteur de 7 millions. Aujourd'hui les recettes sur les déchets ne financent pas la compétence des déchets. Il y avait deux déséquilibres majeurs dans le financement de la CARL : les taxes affectées représentent 80% de son budget, alors qu'elle exerce plus de compétences. Enfin les bases imposables sont essentiellement supportées par les entreprises, aujourd'hui fragilisées par la crise.

Dans le cadre du Plan Marshall de l'Eau, et en anticipant l'impact d'une éventuelle dissolution du SIAEAG, ce rééquilibrage permettra d'assurer l'investissement et d'améliorer la qualité du service tout en faisant des économies — notamment sur la TEOM avec un compacteur à la Désirade.

Dans le même temps, les projets inscrits au PPI et validés par l'assemblée lors du débat d'orientations budgétaires requièrent des fonds. Hier, le budget était exclusivement mobilisé pour compenser les déficits. Aujourd'hui, ce PPI financera des projets ambitieux, tels que celui d'usine de valorisation des déchets avec la CANGT qui permettra à terme de faire baisser le coût du ramassage des ordures ménagères

Pour le Président, une doctrine de saine gestion consiste à mettre les moyens avant les projets. Le président Cédric Cornet a déclaré : **"Dans la vie il faut du courage. Je regrette l'absence de Christian Baptiste, qui en commission stratégie financière, a approuvé ces mesures et en a reconnu la nécessité. La décision de révision des taux a été prise collégialement par l'ensemble des membres de la commission Stratégie financière."**

Il a également dénoncé le manque d'anticipation de la précédente mandature quant à l'exercice des nouvelles compétences transférées (développement économique, GEMAPI). **"C'est le premier vrai budget de la CARL depuis 6 ans. C'est le jour 1 du budget de la CARL."**

Enfin, malgré cette évolution des taux, les cotisations moyennes de la CARL (298,65 €) restent inférieures à celles des EPCI de Guadeloupe, en comparaison de celles de la CASBT (511,83 €), de la CANGT (417,78 €), et de la CANBT (389,07 €) et de Cap Excellence (402,93 €).

* **Membres de la commission Stratégie financière**

- > *Guy Baclet*
- > *Bernard Pancrel*
- > *Christian Baptiste*
- > *Lucien Galvani*
- > *Muguette Daijardin*
- > *Cédric Cornet*
- > *Nicole Sinivassin*
- > *Teddy Barbin*
- > *Nina Paulon*



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00